

# Procès-verbal de séance du Conseil Municipal de SOING CUBRY CHARENTENAY

Date et heure de la séance : 24 juin 2024 à 20h30

Nom	Prénom	Qualité
PIERRE	Didier	Président de la séance
CHALMIN	Thierry	Maire Délégué présent
GLAUSER	Maryse	Première adjointe présente
GIRARDET	Hervé	Conseiller municipal absent
SEYLLER	Richard	Deuxième adjoint présent
GILLET	Martine	Conseillère municipale absente
BARBEROT	Juliette	Conseillère municipale présente
ROUSSEL	Nadège	Conseillère municipale présente
VOITOT	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
MORAND	Lionel	Conseiller municipal présent
CHEVALIER	Sébastien	Conseiller municipal présent
PETIT	Cédric	Conseiller municipal présent
MILLOT	Jean-François	Conseiller municipal présent
FIGARD	Xavier	Maire Délégué présent
ROBERT	Gilles	Conseiller municipal présent

## Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 15

Nombre de conseillers pour quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 13

Le quorum est donc atteint.

## Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

1. Achat pour le Comité des Fêtes
2. Cartes avantages jeunes
3. Formations défibrillateurs
4. Location logement de Charentenay
5. Bail SAFER
6. Eau potable : état d'avancement

Questions diverses

Les délibérations adoptées

## Délibération n°1. Achat pour le Comité des fêtes

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (à main levée ou par assis et levés) Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faudrait remplacer le lave-vaisselle de la salle des fêtes qui donne des signes d'usure (achat il y a 12 ans). C'est le Comité des fêtes qui prendra en charge l'achat à terme mais il est proposé de le lui avancer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ACCEPTTE** l'achat du lave-vaisselle pour la salle des fêtes,
- **DIT** que le Comité des fêtes lui remboursera dès qu'il sera en mesure de le faire.

## Délibération n°2. Cartes avantages jeunes

---

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (à main levée ou par assis et levés) Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0
- 

Dans le cadre de leur clause générale de compétences, les communes développent des politiques en faveur de la jeunesse, au sein desquelles l'accès au sport, aux loisirs et à la culture tient une place particulière compte-tenu de leur effet de levier sur l'autonomisation des jeunes, leur santé, leur développement et leur vie quotidienne.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans ce cadre, le réseau Info Jeunes de la Haute-Saône (Région Bourgogne-Franche-Comté) propose aux communes un partenariat permettant d'offrir aux jeunes de 10 à 18 ans la Carte Avantages Jeunes qui offre de nombreuses réductions dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, des services ou de la vie quotidienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** d'offrir à tous les jeunes de la commune de 10 à 18 ans la carte Avantages Jeunes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et
- **DIT** que 500€ ont été prévus au budget 2024 pour ce faire.

## Délibération n°3. Formations défibrillateurs

---

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (à main levée ou par assis et levés) Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0
- 

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les 3 défibrillateurs sont installés sur les façades des mairies (à Soing et à Charentenay) ou à proximité (à Cubry). Il s'agit maintenant de former un maximum de personnes intéressées afin d'optimiser leur utilisation en cas de besoin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **ACCEPTTE** l'organisation de formations de secourisme pour utilisation des défibrillateurs,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à ce dossier.

## Délibération n°4. Bail SAFER

---

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (à main levée ou par assis et levés) Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0
- 

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de mise à disposition avait été signée avec la SAFER pour la parcelle « Les Baulots » à Charentenay d'une surface de 01ha 89a 29ca.

Cette convention de mise à disposition est arrivée à échéance le 10/11/2023. Il s'agit de la renouveler ou pas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ACCEPTTE** le renouvellement de la convention de mise à disposition pour la SAFER, et
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à ce dossier.

## Questions diverses

- Concernant la location du logement de Charentenay (maison du berger), la société BARDY a fait oralement la demande de location de ce logement pour ses chauffeurs.
- Concernant le schéma directeur en eau potable, toutes les subventions ont été accordées (Agence de l'Eau et Etat).
- Concernant le 14 juillet, tout est commandé (brioches, feu d'artifice).
- Concernant le City Stade, M. Pierre et Juliette BARBEROT iront présenter le projet le 2 juillet prochain au Pays de Vesoul Val de Saône.
- Concernant le pont de Cubry, la Communauté de communes est au courant.
- A Charentenay, il est envisagé un projet photovoltaïque dans l'ancienne carrière aux Génévriers ; il s'agirait d'une superficie d'un hectare pour lesquels les travaux se finiraient fin 2025. Deux baux sont envisagés : soit un bail de 60 ans soit un bail de 99 ans. Il faudra également déterminer quelle puissance installer. Le projet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Fin de séance à 22h25

PIERRE Didier  
Maire

MORAND Lionel  
Secrétaire de séance